

LA CARRIÈRE DE NOS JEUNES GÉNÉRAUX.—LE TSAR SERA-T-IL RESTAURÉ?

EXCELSIOR

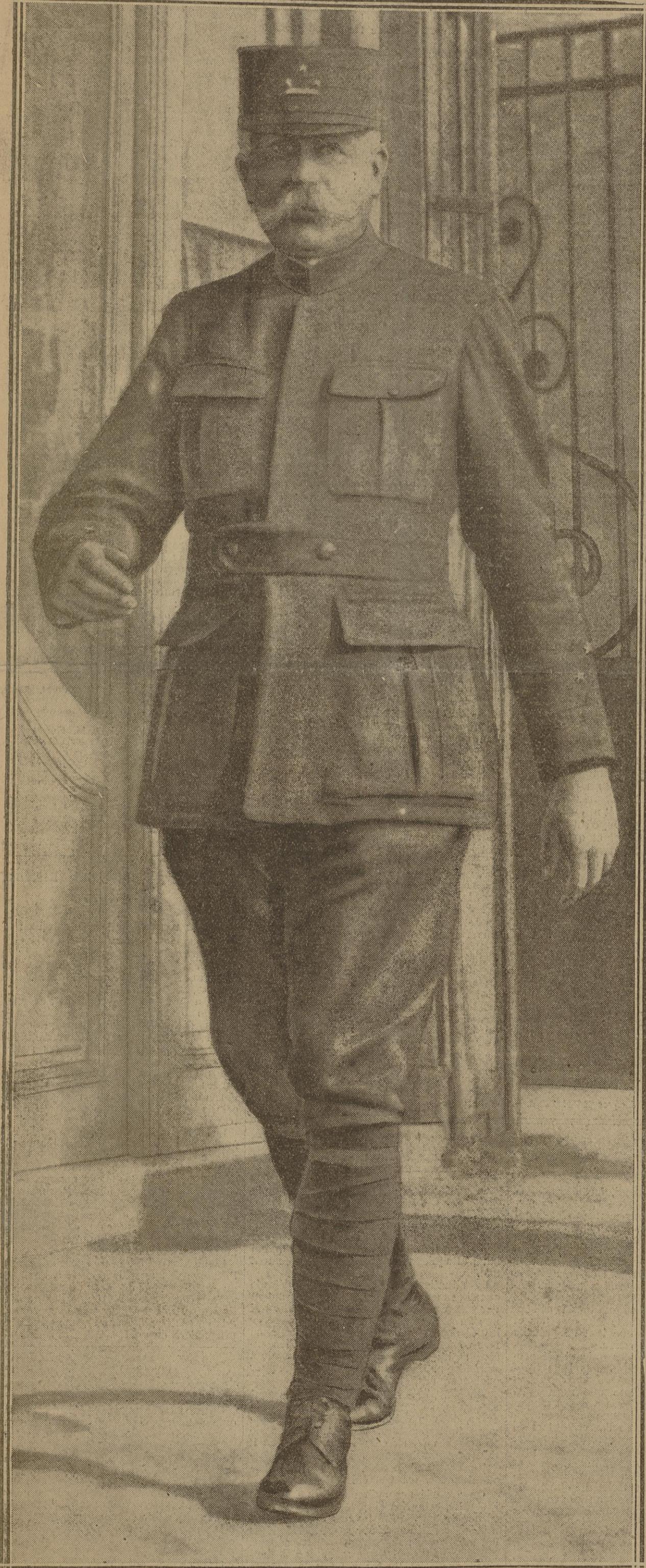
8^e Année. — N° 2.602. — 10 centimes. — Etranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLÉON.

Dimanche
30
DECEMBRE
1917

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Engenier, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 15.00
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Etranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.
PUBLICITÉ : 11, B^e des Italiens. — Tél. : Cent. 80-88
PIERRE LAFITTE, FONDATEUR

LE GÉNÉRAL SARRAIL EST REVENU EN FRANCE



LE GÉNÉRAL SARRAIL

Le général Guillaumat, on le sait, vient de remplacer à la tête de notre armée d'Orient le général Sarrail, rappelé en France. Celui-ci, qui était ayant-hier à Toulon, où il attendait M^{me} Sarrail qu'un bateau-hôpital ramenait de Salonique, devait arriver hier matin à



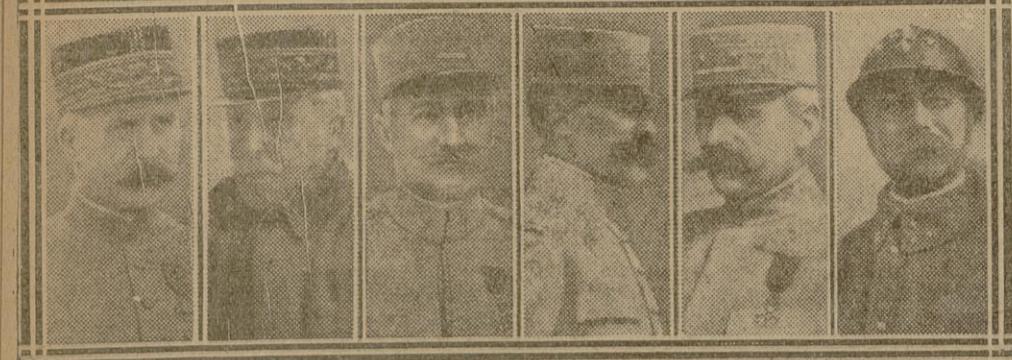
LE GÉNÉRAL GUILLAUMAT

8 h. 45 à Paris. Le train est bien arrivé avec plus de six heures de retard, et aussi le wagon-salon destiné au général, mais le général n'occupait point la voiture de luxe qu'on lui avait préparée. Il arrivera seulement aujourd'hui ou demain, dit-on.

LE VRAI RAJEUNISSEMENT DES CADRES

QUELQUES-UNS DE NOS GRANDS CHEFS QUI ONT MÉRITÉ PENDANT LA GUERRE LE PLUS BRILLANT AVANCEMENT

La plupart des officiers qui sont à la tête de nos armées et de nos corps d'armée étaient, au début des hostilités, colonels ou commandants.



Il y a quelques jours à peine, exactement à la date du 24 décembre, M. Clemenceau, ministre de la Guerre, prescrivit que la limite d'âge serait dorénavant abaissée : à 62 ans, pour les généraux commandants de corps d'armée ; à 60 ans, pour les généraux de division ; à 58 ans, pour les généraux de brigade ; à 56 ans, pour les colonels.

D'aucuns, bien que l'auteur de cette décision ait pris soin de stipuler que bénéficieront d'une exception les officiers généraux et supérieurs désignés par les commandants d'armée ou de groupes d'armées, s'émouvent des effets de désorganisation que pourraient produire l'application d'une mesure aussi soudaine que radicale.

Avant de récriminer, il est facile de se rendre compte, comme nous l'avons fait nous-mêmes, que les nouvelles prescriptions ministérielles ne nuiraient en rien à la marche régulière des opérations militaires.

Tout d'abord des officiers comme Foch et de Castelnau, dont la valeur est indiscutable et indiscutée, ont été maintenus en activité sans limite d'âge.

Quant à la grande majorité des officiers généraux qui sont actuellement à la tête de nos corps d'armée et de nos armées, ils ne sont pas touchés par la décision de M. Clemenceau : le général Pétain, 61 ans ; le général Nivelle, 59 ans ; le général Duchêne, 55 ans ; le général Passaga, 54 ans ; le général Boucheron de Boissoudy, 53 ans ; le général Degoutte, 50 ans ; le général Lapaille, 47 ans ; le général Gamelin, 43 ans, etc...

La carrière du général Pétain

Colonel du 33^e régiment d'infanterie à Arras, il part pour la frontière, à la tête de son régiment. Quelques jours après, chargé du commandement par intérim d'une brigade, il reçoit les deux étoiles le 30 août 1914, est placé à la tête d'une division et accomplit avec succès les missions difficiles qui lui sont confiées. Le 6 octobre 1914, il reçoit la rosette de la Légion d'honneur. Le 20 avril 1915, il est nommé divisionnaire et commande un corps d'armée à la tête duquel, le 9 mai, il prend part à la grande offensive d'Artois. Après Carenty, il est promu à la dignité de commandeur de la Légion d'honneur. En septembre 1915, il se distingue dans l'offensive de Champagne ; et, le 22 février 1916, il est désigné pour diriger la défense de Verdun. Il parvient à repousser les armées du Kronprinz, et la plupart de grand officier de la Légion d'honneur lui est décernée. Le 2 avril 1917, il succède au général de Langlade de Cary à la tête du groupe d'armées du centre. Le 29 avril, il est nommé chef d'état-major général de l'armée. Le 15 mai de la même année, il devient généralissime des armées du Nord et de l'Est et, au lendemain de notre dernière victoire sur les rives de la Meuse, était fait grand-croix de la Légion d'honneur pour "avoir défendu et sauvé Verdun".

La carrière du général Nivelle

La carrière du général Nivelle n'a pas été moins rapide.

Le général Nivelle, qui succéda au général Joffre en qualité de commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est, est né à Tulle en 1858. Au début de la guerre, il commandait le 5^e régiment d'artillerie.

Promu général de brigade en octobre 1914, il se distingua à la bataille de Soissons, au début de 1915.

Placé à la tête d'une division, le 19 février 1915, il eut l'occasion de mettre en évidence ses brillantes qualités militaires en reprenant le saillant de Quennevières ; ce qui lui valut une citation à l'ordre de l'armée, les trois étoiles et le commandement du 2^e corps.

En avril 1916, le général Nivelle était appelé à combattre sous Verdun. On sait de quelle valeur furent preuve les troupes placées sous ses ordres.

Aussi prenait-il la succession du général Pétain comme chef de la 2^e armée.

Promu le 12 décembre 1916 à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur, il fut, à la même date, nommé généralissime des armées du Nord et du Nord-Est ; il fut remplacé dans ces hautes fonctions par le général Pétain.

Le général Nivelle, depuis le 15 mai dernier, commande un groupe d'armées.

La carrière du général Boucheron de Boissoudy

Nous avons cité plus haut le nom du général Boucheron de Boissoudy. Il est certain-

EXCELSIOR UN PROJET ALLEMAND

LE RÉGIME TSARISTE SERÀ-T-IL RÉTABLI ?

Nos ennemis songeraient à restaurer prochainement la monarchie en Russie.

Il y a un bruit qui court depuis quelque temps et qui paraît prendre une consistance croissante. Les Allemands, désireux, pour beaucoup de raisons, de n'avoir plus affaire à une Russie purement anarchique, penseraient à restaurer la monarchie.

Pour obtenir la garantie qu'une paix germano-russe ne serait pas précaire ; pour pouvoir faire en Russie l'œuvre d'organisation économique qui est leur premier souci et qui leur permettrait d'en tirer les approvisionnements qu'il convoitent, les Allemands ont besoin d'un régime stable. Le régime maximaliste est loin d'offrir ce caractère. Après l'écoulement des divers gouvernements issus de la révolution, on peut penser que l'Allemagne ne voit de recours que dans un rétablissement de la monarchie. Il lui serait agréable, d'ailleurs, à tous les points de vue, de renouer les relations traditionnelles entre Romanoff et Hohenzollern. Guillaume II estime qu'il serait le maître et le suzerain du tsar qui lui devrait sa couronne.

Ce projet est-il raisonnable ou insensé ? Peut-on passer aussi facilement de la révolution à la contre-révolution et de la république socialiste au régime tsariste ? En tout cas, il paraît certain que les Allemands, à Riga, ont déjà fait replacer dans les monuments publics les portraits de Nicolas II et de l'impératrice. Ils administreraient même le pays au nom de l'ancienne autorité impériale.

D'autre part, on a relevé plusieurs symptômes qui permettent de penser que les maximalistes ne seraient pas aussi éloignés qu'on pourrait le croire de l'idée d'une restauration. On a remarqué, entre l'Institut Smolny, siège de Lénine, et certains milieux grands-ducaux, des allées et venues étranges. On a causé avec le grand-duc Dimitri Pavlovitch, celui qui avait participé à l'exécution de Raspoutine, et aussi avec le grand-duc Nicolas Michailovitch. Or, celui-ci — qui a aussi de nombreux amis en France — est le fils d'une princesse de Bade et l'oncle par alliance du Kronprinz.

Il est aussi de notoriété publique que les maximalistes se servent depuis quelque temps des agents de l'Ochrana, la célèbre police secrète organisée par l'ancien régime. Il n'est pas absurde de supposer que, sentant la partie perdue, les bolcheviks préfèrent encore une restauration au retour des modérés. C'est une façon de pratiquer la politique du pire. Cette théorie, un leader bolchevik l'expliquait, il y a quatre jours, au *Vetcherny Tchass*. Et il ajoutait qu'après tout, une monarchie sociale vaudrait mieux qu'une république bourgeoise. Or, c'est une idée que défendaient déjà Bébel et que les socialistes allemands acceptent aussi.

Peut-être n'a-t-il dans tous ces faits que des coïncidences fortuites. Mais il faut se souvenir que la Russie est le pays de l'imprévu et des coups de théâtre. Et puis, faut-il rapprocher de ces bizarres rumeurs une dépêche en date d'hier, d'après laquelle le gouvernement bolchevik, alarmé de l'annonce de troubles prochains causés par la famine, a prévenu toute manifestation serait réprimée par les armes ? Il serait piquant que l'ancien régime, renversé à la suite d'une émeute alimentaire, fut restauré à la suite d'une autre émeute causée par la faim.

L'avenir nous dira s'il y a là autre chose que de la féerie russe et de l'imagination allemande.

Jacques BAINVILLE.

LA QUESTION DES EFFECTIFS

L'offensive que l'ennemi, fort des soldats et des canons ramenés de Russie, se dispose à entreprendre sur le front occidental exige un nouvel effort que notre pays est prêt à accomplir. L'incorporation prochaine de la classe 1919, la révision des sursis d'appel, l'envoi au front d'un certain nombre d'auxiliaires et de mobilisés de l'arrière, le rappel temporaire des classes les plus anciennes de la réserve de l'armée territoriale sont autant de sacrifices que tous les Français consentiront avec le courage fier et résolu dont ils ont donné tant de preuves depuis le début de la guerre.

Cependant, des paroles qui ont été prononcées à la Chambre, avec la rude franchise d'un chef conscient de son devoir, il ne faudrait pas conclure que nous nous apprêtons à faire la guerre à coups d'hommes et que les questions non pas secondaires, mais principales, de l'armement et de l'organisation définitive seront négligées.

Un a dit que si les vieilles classes sont rappelées, il sera précisément pour exécuter, dans le voisinage du front, des travaux indispensables. Faut-il conclure de là qu'après plus de trois ans de guerre il existe encore des secteurs où tout le nécessaire, tant pour la défense que pour le ravitaillement, n'a pas été fait ?

On a parlé aussi d'un certain équilibre à établir, selon les circonstances, entre les usines de l'arrière et les tranchées de première ligne. Nous sommes entièrement de cet avis, mais nous savons que les canons, les obus et les avions se fabriquent à l'arrière, que c'est l'usine qui fait la solidité de la tranchée, et que c'est à l'heure du plus grand danger que la production du matériel doit être portée à son maximum.

Par quels moyens ? C'est ce qu'il apparaît au gouvernement d'examiner.

Nous avons la conviction qu'il a procédé rigoureusement à cet examen.

LA FINLANDE INVITE LA SUÈDE À RECONNAÎTRE SON INDÉPENDANCE

Le roi Gustave V assure le gouvernement finlandais de sa vive sympathie.

STOCKHOLM, 29 décembre. — Une députation composée de notables finlandais a été reçue aujourd'hui par le roi. Elle venait lui faire part de l'établissement de l'autonomie politique de la Finlande et lui demander de bien vouloir reconnaître l'indépendance du pays.

Elle a lu au monarque un memorandum où elle rappelle que la Diète et le gouvernement de la Finlande ont déclaré la Finlande Etat libre et indépendant.

La Finlande s'adresse aux puissances libres du monde pour leur demander d'être reconnue pleinement indépendante, en leur rappelant le droit de décider de leur sort que le sentiment de la justice de nos jours exige pour les petites nations.

La députation a conclu :

— Au nom d'un passé d'histoire commune de plus d'un millier d'années, cette demande est adressée, en premier lieu, à la Suède, qui a construit une fois la Finlande par des lois et a fondé la culture sur laquelle le peuple finlandais appuie maintenant ses réclamations au sujet de son existence comme Etat indépendant internationallement reconnu.

— Par suite de l'isolement politique où se trouve la Finlande, par l'anarchie existant actuellement en Russie, la famine dont



LE ROI GUSTAVE V DE SUÈDE

le pays est menacé et la nécessité d'éloigner les troupes indisciplinées russes formant un danger continu pour l'ordre, la présentation de ces réclamations est devenue une affaire très pressante. La Finlande espère que la Suède, reconnaissant la légitimité de la démarche faite par le peuple finlandais, reconnaîtra la Finlande comme Etat indépendant et que le gouvernement de la Suède consentira à entrer en rapports amicaux avec le gouvernement finlandais.

Le roi a répondu à la délégation officielle finlandaise :

— Je vous prie de transmettre au gouvernement de la Finlande mes remerciements cordiaux pour l'exposé fait par vous.

— J'apprécie vivement et, sans doute, tout le peuple suédois avec moi, que vous vous soyez adressés en premier lieu à la Suède qui, par suite de l'histoire commune des siècles, et aussi durant les temps plus récents, a toujours suivi avec intérêt le sort de la Finlande.

— Je vous assure que moi-même et mon gouvernement suivons avec une chaude sympathie les efforts de la Finlande pour atteindre sa pleine indépendance et avons un vif désir de pouvoir reconnaître la Finlande comme un Etat indépendant.

— La chose importante dans toute cette question est pourtant la possibilité d'un accord entre votre pays et la Russie, mais j'ai lieu d'espérer une solution heureuse pour vos efforts à cet égard.

— Naturellement, il faut aussi considérer l'attitude des autres puissances. Vous pouvez toujours être persuadés de mes chaleureux souhaits pour vous et le bien futur de votre pays.

Jacques BAINVILLE.

Dimanche 30 décembre 1917 — LA SÉANCE AU PALAIS-BOURBON

LE FONCTIONNEMENT DE LA HAUTE COUR

La Chambre a adopté hier toutes les dispositions de procédure qu'avait fixées le Sénat.

La Chambre a voté, hier matin, la proposition de loi établissant la procédure à suivre pour le fonctionnement de la Haute Cour.

A ce sujet, la commission de la législation civile de la Chambre présentait à celle-ci un texte quelque peu différent de celui voté par l'autre assemblée. Elle proposait notamment que le siège du ministère public devant la Haute Cour fut occupé par le procureur général de la Cour de cassation.

Malgré les efforts de M. Leredu, rapporteur, qui affirma sa foi dans l'indépendance des magistrats, soutenant d'autre part que, nommé par la loi au siège du ministère public devant la Haute Cour, le procureur général près la Cour de cassation n'avait pas d'ordres à recevoir du gouvernement, la Chambre repoussa, par 239 voix contre 177, cette disposition du projet.

Comme l'avait décidé le Sénat, le procureur général près la Haute Cour sera donc un magistrat inamovible désigné par la Cour de cassation toutes chambres réunies.

Par 274 voix contre 202, la Chambre repoussa également, à l'article 4, le texte de sa commission, qui prévoyait une instruction par la commission d'instruction de la Haute Cour après la lecture en audience publique, du réquisitoire introductif d'instance du procureur général. Elle adopta, à ce sujet, le texte du Sénat aux termes duquel un supplément d'information pourra être ordonné s'il apparaît à la cour de justice que l'instruction n'a pas été suffisamment complète.

En présence de ces deux votes, la commission se rallia aux autres dispositions du projet du Sénat, dont l'ensemble se trouva finalement adopté.

CCC

La Chambre a consacré sa séance de l'après-midi à la discussion d'un projet de loi concernant l'ouverture de crédits additionnels pour la marine marchande sur l'exercice 1917. Ce projet a été finalement renvoyé à l'examen des commissions compétentes.

Il s'agissait d'une demande d'ouverture d'un compte spécial de 320 millions ayant un triple objet : transports maritimes, achat de navires et construction de navires.

A l'ouverture, la Chambre avait adopté sans débat :

Une proposition de loi relative aux marchés à livrer et autres contrats commerciaux conclus avec la guerre.

Une proposition de loi réglementant à un maximum de douze heures par jour le travail du personnel officier du port à bord des navires de commerce.

Deux propositions de résolution de M. Edouard Barthélemy concernant l'emploi des céréales, l'autre lendant à favoriser la distillation des produits agricoles.

Une proposition de loi de M. Ernest Outrey fixant pour les officiers d'infanterie et d'artillerie coloniales, les fonctionnaires de l'intendance et les officiers du corps de santé des troupes coloniales une préparation de grades égale à celle des officiers des troupes métropolitaines, des armes et services correspondants.

La Chambre siégera demain matin pour recevoir le projet des douzièmes provisoires, après le vote du Sénat.

Léopold BLOND.

L'échange des prisonniers de guerre

On nous communique la note suivante :

La commission du régime des prisonniers de guerre s'est réunie hier matin aux services des prisonniers de guerre, 48, avenue de Saxe, sous la présidence de M. Emile Combès, sénateur.

Elle a été mise au courant de l'accord intervenu concernant le rapatriement en France des sous-officiers et soldats âgés de 48 ans, ayant 18 mois de captivité, et de l'internement en Suisse des officiers rentrant dans cette même catégorie.

Les indications qui lui ont été données sur les différentes phases des pourparlers de Berne ont fait ressortir les revirements successifs des délégués allemands qui ont entraîné le succès immédiat des négociations.

La commission a enregistré avec satisfaction les premiers résultats obtenus ; elle a tenu à rendre hommage à l'active et généreuse intervention des autorités fédérales.

En remerciant les deux membres de la commission délégués du gouvernement de leurs efforts et des résultats obtenus, elle a renouvelé le vœu que les négociations interrompues puissent se poursuivre à bref délai en vue d'aboutir à une entente sur les autres points non encore résolus.

Elle a ajouté à une très prochaine séance l'examen des accords relatifs à l'extension du rapatriement et de l'internement des malades et blessés ainsi que des améliorations que les conférences de Berne ont permis de réaliser dans le régime général des prisonniers de guerre.

Le Sénat italien se réunit en comité secret

ROME, 29 décembre. — Aujourd'hui, à quinze heures, le Sénat a commencé ses séances en com

LE SÉNAT A DISCUté HIER LES DOUziÈMES PROVISOIRES

Il siégera aujourd'hui, matin et soir, pour l'examen des nouveaux impôts.

Le Sénat a commencé hier la discussion des douzièmes provisoires applicables au premier trimestre de 1918 et des taxes nouvelles.

Après un discours de M. Guillaume Chastenot, qui montre la France dépensant une cinquantaine de milliards par an, alors que sa fortune totale peut être évaluée à un chiffre de 250 milliards, et signale le danger de la thésaurisation des billets de banque, M. Klotz donne connaissance à l'Assemblée des résultats du troisième emprunt — résultats que nous avons publiés hier.

Le ministre des Finances a manifesté, à cette occasion, l'intention de recourir plus souvent à des opérations d'emprunt par lesquelles il estime qu'on peut, dans une certaine mesure, lutter contre la thésaurisation.

Sur une question de M. Lintilhac, qui proposait de faire un peu de démonétisation de monnaie blanche, M. Klotz fit connaître que le dépôt du projet actuellement à l'examen de la commission du budget de la Chambre avait déjà produit des résultats. Il a été ainsi apporté, à une caisse de l'Etat, 12,000 francs en pièces de 50 centimes.

Avec M. Martinet, on aborda la question des impôts nouveaux.

Le sénateur du Cher montra les conséquences qu'aurait, avec l'application des nouveaux droits de succession, l'évaluation arbitraire de la valeur de nombreux immeubles, basée sur leur valeur locative. Il cita le cas d'un immeuble de 330,000 francs, évalué ainsi à 820,840 francs.

Ainsi, dit-il, lorsque cet immeuble sera transmis par succession à un nouveau propriétaire, celui-ci devra, dans certains cas, acquitter un impôt supérieur à sa valeur réelle.

M. Martinet cita encore l'exemple d'un ouvrier qui, avec ses économies, avait réussi à se faire construire une maison, puis avait donné cette maison à son fils ; le fils vint à mourir et la maison revint au père mais, tant en droits de mutation entre vifs qu'en droits de mutation par décès, cet ouvrier a dû payer au fisc plus que la valeur de sa maison.

— De pareilles choses sont-elles justes ? demanda le sénateur du Cher.

Après le vote des crédits militaires, à l'unanimité de 225 voitants, le Sénat a voté les trois premiers articles du budget des services civils.

Malgré les efforts du ministre des Finances, il a repoussé l'article 4, voté par la Chambre, qui interprétait la loi de 1916 sur les bénéfices de guerre en ce qui concerne les amortissements et les diminutions de valeur. Un amendement transaccionnel de M. Henry Chéron a été pris en considération et renvoyé à la commission.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services d'assistance et quinze centimes additionnels pour diverses dépenses d'intérêt départemental, et celui destiné à permettre d'ordonner la discontinuation des travaux entrepris en infraction aux prescriptions du décret-loi de 1852 sur les rues de Paris.

A l'ouverture de la séance du matin, M. Antonin Dubost, président, avait prononcé l'éloge de M. Denoix, sénateur de la Dordogne, décédé.

Les radicaux-socialistes et l'affaire Caillaux

On nous communique la note suivante :

Le bureau du comité exécutif du parti républicain radical et radical-socialiste et le comité directeur du groupe parlementaire à la Chambre, réunis le 29 décembre, en plein accord sur la nécessité de répandre tous les documents officiels de nature à éclairer l'opinion publique et à aider à la manifestation de la vérité, s'en rapportent au bureau du comité pour l'exécution de cette décision.

De nouvelles restrictions pour le papier

Le ministre du Commerce, des P. T. T., des Transports et de la Marine marchande et le ministre de l'Intérieur, après avis conformes et unanimes de la commission consultative du papier, représentant les intérêts des producteurs et des consommateurs, ont pris un arrêté pour interdire l'impression et l'affichage des affiches et tableaux-annonces autres que ceux qui sont considérés comme enseignes sous réserve que le format maximum n'excède pas 80 sur 130.

Restent seules autorisées : les affiches officielles, les affiches d'œuvres de guerre et de bienfaisance (format maximum 60 sur 80), celles destinées à l'exportation (sous réserve de la justification de sortie) et les affiches des officiers ministériels.

Les prospectus, avis, circulaires, catalogues, etc., seront imprimés sur un papier dont la force est réglementée de 65 grammes à 150 au mètre carré.

Tout quotidien ou périodique dans lequel la publicité occupera plus d'un tiers de la surface sera considéré comme un prospectus.

La distribution gratuite de tous imprimés sur la voie publique est interdite.

Les imprimés vendus ou distribués dans les théâtres, concerts et cinémas ne devront comporter qu'un feuillet simple (format maximum 21 centimètres sur 13 1/2).

Pour les livres, la force maximum sera de 75 grammes au mètre carré (impressions monochromes) et de 120 à 150 grammes pour les impressions polychromes.

Toute la correspondance et toutes les communications concernant la rédaction et l'administration d'« *Excelsior* » doivent dès lors être adressées :

20, RUE D'ENGHEN, PARIS (10^e)

5 HEURES
DU MATIN

DERNIÈRE HEURE 5 HEURES
DU MATIN

DES AVIONS ENNEMIS BOMBARDENT PADOUE

Treize personnes tuées, soixante blessées. — Aucun monument n'a été atteint.

ROME, 29 décembre. — Officiel. — Hier soir, à 24 h. 30, des aviateurs ennemis, n'écoulant que leurs instincts barbares, réveillés à la suite de la défaite subie, le 26, sur Trévise, ont bombardé cette ville, Montebelluna, Castelfranco et Padoue.

Dans le centre de Padoue, à l'endroit où la population est le plus nombreuse, où sont les monuments les plus remarquables, huit bombes ont été lancées qui ont tué 13 personnes et en ont blessé 60.

Parmi les victimes, dont la plupart sont des femmes et des enfants, se trouvent seulement des militaires.

Aucun monument n'a été atteint. Dans les autres villes, on ne signale ni victimes ni dégâts.

Grande activité de l'aviation britannique

OFFICIEL. — Le temps a été beau hier et le vent d'est qui soufflait avec force s'est brusquement transformé en bourrasques vers l'ouest de l'après-midi.

Les aviateurs ont pris avec succès un grand nombre de clichés et jeté près de cent bombes sur trois aérodromes ennemis au nord de Lille. Les appareils d'artillerie allemands, qui ont montré une grande activité, ont été attaqués à plusieurs reprises par les aviateurs et nos canons spéciaux.

Sept avions ennemis, dont quatre sont tombés dans nos lignes, ont été abattus en combats aériens et deux contraints d'atterrir désespérés. Quatre autres ont été abattus par nos canons spéciaux, trois d'entre eux sont tombés dans nos lignes. Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

Trois destroyers anglais sont coulés

LONDRES, 29 décembre. — L'Amirauté publie le communiqué officiel suivant :

Pendant la nuit de samedi, et comme résultait un brouillard intense, trois de nos destroyers ont touché une mine ou ont été torpillés au large de la côte hollandaise. 13 officiers et 180 hommes ont péri.

L'armée de Palestine remporte un nouveau succès

LONDRES, 29 décembre. — Le communiqué de l'armée de Palestine annonce que les troupes irlandaises ont avancé leur ligne à une profondeur d'environ deux milles sur un front de treize milles, au nord de Jérusalem.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

— De pareilles choses sont-elles justes ? demanda le sénateur du Cher.

Après le vote des crédits militaires, à l'unanimité de 225 voitants, le Sénat a voté les trois premiers articles du budget des services civils.

Malgré les efforts du ministre des Finances, il a repoussé l'article 4, voté par la Chambre, qui interprétait la loi de 1916 sur les bénéfices de guerre en ce qui concerne les amortissements et les diminutions de valeur. Un amendement transaccionnel de M. Henry Chéron a été pris en considération et renvoyé à la commission.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre part, plusieurs projets, notamment ceux autorisant le département de la Seine à s'imposer onze centimes additionnels au principal des quatre contributions directes pour divers services civils.

Le Sénat siégera aujourd'hui, matin et soir, pour discuter les impôts nouveaux.

Le projet portant prorogation des pouvoirs des assemblées électives a été adopté, sans débat, en fin de séance.

Le Sénat avait adopté, d'autre

E MONDE

BLOC-NOTES

FORMATIONS

— Lady Michelham s'est installée au Capartin avec son fils aîné.

TATIONS

— Sont cités à l'ordre de l'armée : Raymond-Guillaume-Jules de Pierre de Paris, capitaine de cavalerie, escadrille N. 12.

Pilote d'une froide et belle audace, chef d'escadrille, n'a cessé, pendant la bataille de l'A., de mener ses pilotes au combat dans

des conditions particulièrement dangereuses d'atmosphère et d'altitude. Trois fois cité.

Le comte Odet de Jumilhac, lieutenant

135° d'infanterie, observateur à l'escadrille

ad 76 ; Observateur adroit et courageux

chargé d'une mission photographique de la

plus grande importance, à 25 kilomètres à

l'intérieur des lignes allemandes, malgré le

mauvais fonctionnement de son moteur n'a

pas hésité à continuer sa mission. Attaqué

par un monoplace ennemi, soutint un dur

combat et abattit son adversaire qui tomba.

Est rentré avec seize balles dans son appa-

réil photographique. (Troisième citation.)

Mercier du Paty de Clam, capitaine au

9° bataillon de chasseurs à pied, officier d'une

revanche peu commune, blessé deux fois.

Dans une tranchée soumise à un violent

bombardement de l'ennemi, s'est porté au

milieu de ses chasseurs pour les encourager.

Grièvement blessé, a donné, malgré de

vives souffrances, le plus bel exemple du

calme résolu.

IAISANCES

— Mme Burin des Roziers a donné le jour

un fils.

MARIAGES

— Ces jours derniers, a été célébré, dans

l'intimité, à Bordeaux, le mariage de Mme Emily Moure, fille du docteur Moure, professeur à la Faculté de Médecine, officier de la Légion d'honneur, et de Mme, née Chaigneau, avec le docteur Georges Portmann, médecin de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, fils

de M. Portmann, décédé, et de Mme, née

Cursillat.

— On annonce les fiançailles de miss Ella Craigie, fille de feu l'amiral R. W. Craigie et de Mrs. Tudor, et belle-fille du vice-amiral l'Udor, commandant en chef les forces navales britanniques en Chine, avec le capitaine F. C. Fisher, de la marine royale anglaise à Singapour.

— Nous apprenons les fiançailles de Mlle

Magdeleine Piette, fille de notre confrère

J.-L. Piette, membre de l'Association des

journalistes parisiens, sous-préfet d'Abbeville,

et de Mme, née Roche, petite-fille de feu le

docteur Piette, officier de la Légion d'honneur,

président du Conseil général et sénateur

de la Seine, avec le lieutenant George Grove

Blackwell, A. S. C., fils du major George

Grove Blackwell, Royal Garrison Artillery, et

de Mme George Grove Blackwell.

DEUILS

— Hier a été célébré, en l'église roumaine

de la rue Jean-de-Beauvais, un service pour le

repos de l'âme de la princesse Constantin Bassaraba de Brancovan, née Antoniadis, qui a succombé à Amphion, près d'Evian, à la

suite d'une longue maladie.

De son mariage avec le prince Constantin

Bassaraba de Brancovan, député à la Chambre

roumaine, elle laisse un jeune enfant. Elle

était la belle-fille de la princesse Bassaraba

de Brancovan, née Musturus, la belle-sœur

de la comtesse Mathieu de Noailles et de la

princesse Alexandre de Caraman-Chimay.

— Nous apprenons la mort :

— Du général de brigade en retraite Tissier, commandeur de la Légion d'honneur, ancien chef d'état-major du gouvernement militaire de Paris, qui a succombé à Versailles, âgé de quatre-vingt-quatorze ans ;

— Du comte Maurice de Louvencourt, canonier au 2° d'artillerie de montagne, mort à Nice, âgé de trente-deux ans, des suites de maladie contractée en service. Ancien camarade de S. S. Pie X, il avait épousé Mlle de Moltedo, fille du marquis de Moltedo, ancien député de la Corse, et de la marquise de Latena. Il laisse deux enfants ;

— De Mgr Gulin, ancien supérieur de Saint-Louis-des-Français, décédé à Rome ;

— De M. Gabriel Blanchet, ancien préfet de la Haute-Savoie sous le ministère de Broglie, secrétaire général de l'Association de la presse plébiscitaire, qui vient de mourir à Neuilly.

BONFAISANCE

— Nous rappelons qu'aujourd'hui à 2 heures aura lieu dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne une manifestation patriotique organisée par l'œuvre des Frères et Sœurs de guerre (Union des familles françaises et alliées), sous la présidence effective de M. Louis Nail, ministre de la Justice. M. Lefas prononcera une allocution. Le programme artistique comprendra l'audition d'artistes de l'Opéra, de l'Opéra-Comique, de la Comédie-Française et de l'Odéon. Une distribution de vêtements et jouets sera faite aux enfants.

— L'Association des jeunes filles de France organise cet après-midi, de 2 heures à 5 heures, 196, boulevard Saint-Germain, un arbre de Noël avec distribution de paquets à cent jeunes filles réfugiées.

— Au profit de l'Œuvre du soldat dans la tranchée, dont la présidente-fondatrice est la comtesse de Chaumont-Quiriny, un festival franco-américain aura lieu le jeudi 10 janvier, à 3 heures, 43, rue La-Boétie.

— Au programme, le Requiem, de Gabriel Fauré, avec la maîtrise de la chapelle américaine de l'avenue de l'Alma, les chanteurs classiques, et l'orchestre de l'Association musicale de Passy, sous la direction de M. Gustin Wright ; les chants nationaux américains, des œuvres de Franck, Fauré, Florent Schmitt, Buck, Mac Dowel, interprétées par des célèbres artistes américains et français.

— L'armée américaine vient de faire à l'œuvre une commande de dix mille hamacs et chaises-brancards, qui rendent les plus grands services dans la relève des blessés dans les tranchées, ou les brancards réglementaires sont inutilisables.

Billets, 45, rue La-Boétie ; chez Durand, 4, place de la Madeleine, et au siège de l'œuvre, 63, avenue des Champs-Elysées.

Prière d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc., à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 52-11. Bureaux : 9 à 6 heures ; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

BIARRITZ
SAISON D'HIVER
BIARRITZ

CONTRAIREMENT à l'usage, je ne vous dirai pas que, s'il faut nettoyer Paris, c'est par considération pour nos « hôtes étrangers ». Nos hôtes étrangers, qu'ils trouvent Paris sale ou non, n'ont pas l'air de s'y ennuier le moins du monde. Je suis persuadé que la boue leur semble plaisante, si c'est une boue parisienne. Voilà l'avantage d'avoir une réputation : on vous passe tout.

Mais c'est pour nous-mêmes qu'il faudrait nettoyer Paris. Vraiment, il devient impossible de circuler. On enfonce jusqu'à la cheville dans des marées immondes. A peine croit-on avoir atteint une terre ferme qu'on glisse et qu'on s'éteint tout du long. Puisqu'il n'y a pas de voitures et puisqu'il n'y a jamais de place dans le Métro, on devrait bien au moins nous permettre d'aller à pied.

Or, que l'administration dise ce qu'elle voudra, je ne puis croire qu'elle ne trouverait pas, si elle le voulait absolument, des balayeurs et des balayeuves. D'ailleurs, elle en a trouvé, j'en ai vu. Et j'ai vu aussi des Kabyles. Ces indolents enfants du désert étaient debout au bord du trottoir et regardaient avec intérêt les passants. Mais de prendre un balai il n'était pas question. Ils attendaient — qui ? quoi ? je ne le sais — ils attendaient sans impatience apparente. Il était une heure de l'après-midi. Depuis le matin, les Parisiens glissaient et tombaient devant ces Kabyles, lesquels, d'ailleurs, je leur dois cette justice, ne riaient point. Ils regardaient avec fatalisme tous ces accidents écrits depuis le commencement des siècles au livre de Mahomet. Quant aux balayeuves de race franque, ils avaient des outils, balais et racleuses. Mais, découragés sans doute par la grandeur de la tâche, ils ne les maniaient point.

Ainsi nous avons pataugé jusqu'au soir dans une boue glacée et nous avons goûté de notre bouche l'eau noire des ruisseaux. Nous avons gâté nos habits et posé à la pleurésie une candidature pleine d'espérance. Nous avons...

— Avez-vous fini ? Dans les tranchées... — Dans les tranchées, on ne paie personne pour nettoyer. Et c'est même le tort qu'on a. Vous voulez de la boue dans Paris ? Alors, supprimez le budget de la voirie.

Louis LATZARUS.

Si l'on avait un conseil à donner à un jeune homme qui se destine à la politique, on lui dirait : « Faites de la finance. »

C'est, en effet, une spécialité qui n'attire pas beaucoup d'adeptes pour plusieurs raisons. Parce qu'elle est rébarbative, parce qu'elle nécessite des aptitudes de calculateur, lesquelles sont assez rares, et, enfin, parce que le financier n'est au bout du compte qu'un homme qui invente de nouveaux impôts, ce qui n'est pas une façon de se faire bien voir du public.

Mais, une fois ministre des Finances, il faut posséder une santé de fer et une résistance incroyable à la fatigue pour exercer sa fonction.

Les luttes autour du budget, qui viennent toujours en fin d'année ou de session, nécessitent des séances supplémentaires pendant lesquelles le ministre est sans cesse sur la

route, et il n'a pas de temps pour se reposer.

— C'est la Marne, monsieur le maréchal.

Et tout le monde sourit, y compris le grand victorien.

On rêve à l'Autre, un jour, en promenade

INSUCCÈS

BLOC-NOTES

brèche. Séance le matin, séance l'après-midi, séance le soir. La séance finie, l'œuvre du ministre n'est pas terminée. Il faut que, tenant compte des concessions qu'il s'est laissé arracher, il rétablisse l'équilibre détruit. En voilà encore pour plusieurs heures avant de se coucher.

M. Cocheray, qui fut plusieurs fois ministre des Finances, ne connaît aucun des besoins de la nature humaine : il ne mangeait, ni ne buvait, ni ne dormait, et il éprouvait un étonnement profond à constater que ses collaborateurs fussent astreints à ces vagues nécessités.

M. Rouvier respirait la force dans toute sa personne.

M. L.-J. Klotz est de silhouette plus fine que ces financiers fameux, mais il cache sous cette apparence une énergie farouche et une vigueur remarquable.

Aussi trouve-t-il moyen de poursuivre ses rudes discussions en gardant toujours le sourire aux lèvres.

EN LIASON

Les femmes sont capables de toute abnégation, quand il le faut. C'est ainsi que nous en aurons vu plusieurs quitter le Palais-Bourbon à une heure avancée, voici quelque temps, et y revenir le lendemain, avant huit heures du matin.

Or, ne vont-elles point passer la nuit en plein vent, la veille du jour où M. le maréchal Joffre viendra prendre séance à l'Académie ? C'est qu'en vérité il y aura du monde, ce jour-là, sous la Coupe ! Pas une bonne Française qui ne brûle du désir d'entendre les émouvantes paroles par lesquelles une voix éloquente souhaitera la bienvenue à notre grand chef militaire. Et puis, comment le maréchal va-t-il s'habiller ? Portera-t-il son bâton ?

Il le doit. Je ne sais plus quel général, reçu à l'Académie, avait, paraît-il, la dragonne à son sabre pour cette solennité, et voilà un précédent qui comble, la dragonne étant un attribut essentiellement militaire. D'ailleurs le bâton, insigne du maréchalat, doit-il être considéré ainsi qu'un attribut rigoureusement militaire, ou plutôt comme la marque apparente d'une très haute dignité, puisque le maréchal lui-même passe pour un titre et non pour un grade ?... Nuances subtiles et charmantes, que le protocole n'aura peut-être pas prévues.

Puis le discours du maréchal va soulever un prodigieux amour. On sentira toute la France glorieuse derrière lui, pendant qu'il parlera dans cette petite salle. Gageons d'ailleurs que ce héros de la plus énorme guerre de tous les temps aura sans doute la coquetterie de prononcer une harangue très simple, et sans grande éloquence. Non sans raison, certes, car les faits, ici, parleraient toujours plus haut que lui. Peut-être va-t-il nous raconter des anecdotes. Nous dira-t-il celle-ci ?

Naguère, un de ses officiers, qui possède une belle propriété près de Meaux, pria, dit-on, le maréchal d'y venir passer un dimanche. Très gracieusement le maréchal accepta.

Au jour fixé, l'officier se trouva à la grille de son parc et y reçut le maréchal. Salutations, effusions et respects. Le maréchal se trouva d'excellente humeur, approuve tout, admire tout, et notamment le parc, qui est superbe en effet. Arrivé sur une terrasse, d'où l'on aperçoit une vaste étendue :

— Oh ! magnifique, s'écrie le maréchal, magnifique horizon ! Mes compliments, mon cher ami, votre domaine est amusant et varié : voici des bois, des prés verdoyants, et même un ravissant fil d'eau, là-bas. Qu'est ce que ce ruisseau ?

— C'est la Marne, monsieur le maréchal.

Et tout le monde sourit, y compris le grand victorien.

On rêve à l'Autre, un jour, en promenade

au bord de l'eau, dans le parc de Malakoff, lui semblant des inventions extravagantes, et qu'il soupçonne Horace Vernet de se connaître aussi peu à la stratégie que moi aux music-halls. Il défile au pas accéléré devant la Prise de la smala d'Abd el Kader par le duc d'Albigny, en 1845, et, quand il est arrivé au bout, il murmure, en soupirant :

— Comme c'est long !

— Quoi ? dis-je. La guerre ?

nonchalante, ou bien à la chasse parmi les grands pays conquis. Arrêtant son cheval arabe, il demande distraitement :

— Et ce hameau, là-bas, qu'est-ce ?

— Sire, c'est Austerlitz. — MARCEL BOU

LENGER.</p

LES AMÉRICAINS ONT AUSSI LEUR JOURNAL DU FRONT

Price : 50 centimes per copy.

Vol. 1, 4.

THE TRIPOD

A SEMI-NEWSPAPER PUBLISHED WEEKLY BY AND FOR THE MEMBERS OF THE 101st MACHINE GUN BATTALION AND TROOPS ADJACENT AT NEVERMINDWHERE, FRANCE

Entered at the Post-Office at Jenesaispas, France, as buck (second class) mail matter.

CIRCULATION : ... (DELETED BY CENSOR) SHOTS A MINUTE.

— Non, c'est le peintre... Ou sa toile... Vingt-deux mètres mesurés au cordeau, dis-je, après avoir consulté le catalogue.

— Pensez-vous, s'écrie soudain mon ami Jean, qu'on trouvera encore des places? Il aurait peut-être fallu les retenir.

Je lui assure qu'on trouve toujours des places aux Folies-Bergère, et je lui explique de mon mieux que la capacité du promenoir est en quelque sorte illimitée. Mais Jean est un amateur de spectacles : il connaît que l'on se promène pendant les entr'actes pour se dégourdir les jambes, il entend être bien assis, dans un bon fauteuil, durant toute la représentation. Je dois lui avouer qu'à pareille heure nous n'avons plus que très peu de chances de trouver deux médiocres strapontins.

— Nous en aurons ce soir encore moins, dit Jean : téléphones.

— Téléphones, dis-je.

Je n'ose solliciter le conservateur de mettre son appareil à ma disposition pour communiquer avec les Folies-Bergère. Nous quittons le château, nous courons à la poste. J'obtiens la communication d'abord, ensuite deux fauteuils. Jean devient fou et traverse la rue en faisant des pas de côté. Je crie :

— Où vas-tu?

— En face, à la gare. Nous sommes tout portés. Vous ne pensez pas retourner au château, à quatre heures? Nous avons tout juste le temps de rentrer à Paris, de dîner et d'arriver pour le commencement.

C'est lui qui décide, je n'essaie pas de lutter, et j'ai même le tact de ne pas lui faire sentir que nous avons des billets de retour par la rive gauche, qui seront perdus. Il y pense (il pense à tout), quand il me voit prendre deux nouveaux billets.

— Comme je vous coûte cher! dit-il.

Non qu'il s'excuse : il n'a aucun remords de me coûter cher, mais, au contraire, beaucoup de répit. Ce matin, après déjeuner, quand j'ai demandé l'addition, il m'a dit :

— Montrez voir un peu.

Et il a fait la moue.

— C'est pour rien!

Ce soir, il ne veut pas dîner au rabais, et comme il est trop Parisien pour ne pas connaître, au moins de nom, les bons endroits, il m'avertit que nous casserons la croûte dans un cabaret voisin des Halles, qui ne paie pas de mine, mais où on bouffe comme le général. « Et, dit-il, vous saurez ce que ça vous coûte. »

Va pour les Halles! La rue Montorgueil n'est pas à six lieues de la rue Richer.

— D'ailleurs, ajoute mon ami Jean, je vous ferai des économies. Je mangerai comme un moineau.

— Tu n'as pas faim?

— Je comprends! A cette heure-ci! Mais ça n'a aucune importance. Je n'aurais pas faim davantage à huit heures trente-cinq, puisque nous allons aux Folies-Bergère.

Je commande à tout hasard un homard à l'américaine et un pigeon. Je glisse dans l'oreille de Jean, que pigeon veut dire perdreau, quand la chasse est interdite.

— Je l'avais flairé, me dit-il.

Le homard et le pigeon-perdreau ne font que paraître et disparaître. Jean est si pressé qu'il ne me demande pas, cette fois, à voir l'addition. Nous prenons le pas gymnastique et nous arrivons aux Folies-Bergère quasi les premiers.

— Oh! fait Jean, il n'y a pas grand monde.

— C'est bien ta faute, lui dis-je, mais tu ne perdras rien pour attendre.

Je veux profiter de notre avance pour lui faire visiter les lieux ; mais le décor mauresque du jardin d'hiver ne parle pas à son imagination ; il n'aura ni repos ni

cessé que nous n'ayons gagné nos places, et je ne réussis point à lui persuader que l'on ne commencera pas sans nous. Une fois installé, il tient sa vue dirigée sur le rideau ; moi-même, je n'ai d'yeux que pour mon ami Jean, et le champ de ma conscience est, comme le champ de la sienne, retracé à tel point que nous n'apercevons ni l'un ni l'autre qu'autour de nous la salle se remplit peu à peu. Le rideau se lève, et Jean se croit seul comme le roi Louis de Bavière à une représentation privée de *Lohengrin*. Cependant, il n'oublie pas ma présence, et chaque fois qu'il a envie de rire, il me regarde de côté, pour me demander la permission. Je ne lui donne pas seulement la permission, mais l'exemple, et je n'ai pas moins de regret que lui quand on annonce l'entr'acte.

Nous nous levons, nous tournons la tête, et nous poussons le même cri de surprise. Voilà le vrai spectacle : il est prodigieux ! Je n'ai jamais vu de ma vie, même un 14 juillet, une cohue si pressée, ni d'une couleur si uniforme : tout ce qui n'est point kaki disparaît. Ce n'est plus le promenoir des Folies-Bergère, c'est un camp américain ou anglais. J'observe alors un curieux phénomène : mon ami Jean a peur de tout, sauf de la bataille et de la mort ! Il ne veut point quitter son fauteuil, crainte de se faire bousculer. Je l'entraîne de force, il me saisit la main. Je n'ose pas lui dire : « On nous regarde. » Qui fait attention à nous?

C'est la même cérémonie pour le ramener dans la salle, après la pause : il aimeraient mieux manquer la seconde partie que de se donner un peu de peine et de fendre la foule. Mais il me saura gré de n'avoir pas cédé à son caprice. Qu'aurait pensé Mme Letort si nous étions rentrés avant onze heures?

Mon ami Jean marche à pas relevés dans les rues désertes. Je vois bien qu'il est très fier de sa soirée.

— Maintenant, fait-il, je pourrai dire sans mentir que j'ai été aux Folies-Bergère !

Je lui réponds :

— Tu pourras dire aussi que tu étais à Verdun.

Abel HERMANT.

LES PARENTS PAUVRES DE L'AVIATION

DU HAUT D'UN DRACHEN EN FLAMMES

Un saut de 1.400 mètres

Parce qu'il n'est pas mis à même de les connaître et, donc, de les apprécier ; parce qu'il n'en est jamais informé autrement que par les formules stéréotypées : « Une de nos saucisses a été descendue par un avion en forme », « Un de nos observateurs s'est précipité du haut de son drachen en flamme » ; parce que, dans la grande et opulente famille des héros de l'air, les observateurs en drachen sont — ainsi que nous l'avons souligné déjà ici-même — traités comme les parents les plus pauvres, les plus dédaignés, le public ne sait rien des exploits de ces vaillants et des conditions dans lesquelles ils les accompagnent ; des services qu'ils rendent et des dangers qu'ils affrontent ; de leur gloire obscure acquise au prix d'un permanent sacrifice.

Nul ne soupçonne, par exemple, ce qu'est une descente en parachute, de 1.000 mètres et plus d'altitude, du haut d'un ballon en flamme, à la merci d'un disque de soie qui peut ne pas s'ouvrir, d'un appareil de suspension dont les coutures peuvent céder, d'une mitrailleuse lâche, d'une saute de vent, d'un atterrissage « trainé »...

Voici, tel qu'il est conté dans une lettre intime avec autant de pittoresque réaliste que de modestie charmante, un de ces moments dramatiques :

Depuis quelque temps, les Boches nous attaquaient chaque fois que nous montions ; le temps de prévenir pour leurs observatoires, de prendre l'air pour leurs avions, et nous étions aussitôt assaillis. Il n'était pas un jour de beau temps sans qu'une compagnie de notre secteur eût son tour.

Le 8, le maréchal des logis B... flambait et descendait sans encombre sur le quai de la gare de V... Le 15, le sous-lieutenant M... par un vent de 40 kilomètres à l'heure, devait sauter de nacelle ; entièrement dans sa corde, il faisait un looping, arrivait au-dessus de V..., effleurait une toiture du pied et se perçait, sans incident, dans les arbres de l'Hôtel de Ville... D'autres, bien d'autres encore, passaient par de sévères émotions.

Le 28, au matin, temps radieux ; cependant aucun d'entre nous ne se pressait, tous persuadés que nous étions de ne monter que pour redescendre aussitôt... Enfin, à 7 heures, mon ballon s'élève ; 1.100 mètres de câble ; travail normal. Vers 8 heures, l'artillerie me réclame un réglage sur un minnewerfer située dans un creux ; pour le faire, il faut monter : « Au treuil ; larguez 1.400 ». Le mécano grogne : « 1.400 à ramasser tout à l'heure ». Il ne se trompait pas.

Cinq minutes à peine, et je percevais un ronflement de moteur dans le vent. L'avion venait vite. Juste le temps, à la jumelle, d'identifier un petit biplan fokker, et il était déjà au-dessus de mon ballon. Inutile, dans cette position, de songer à l'atterrissage à la carabine — et je n'ai plus qu'à m'asseoir sur le bord du panier, les jambes à l'extérieur, prêt à sauter... Le ronflement grossit, la mitrailleuse crée, les balles sifflent dans une traînée blanche. Bien visées, plusieurs rencontrent le ballon ; plus d'hésitation : il faut quitter le bord. Je repousse des mains la nacelle, et c'est la chute — et l'habituel instant très pénible du précipité dans le vide, l'estomac serré à ne pouvoir crier, la gorge à ne pouvoir respirer... J'ai dû perdre connaissance, n'ayant aucun souvenir d'avoir senti le parachute s'ouvrir. Puis, c'est le calme et le repos absolu : au-dessous, le vide, au-dessus, le vide — car la corde m'empêche de voir la fleur de soie blanche épanouie à quinze mètres plus haut. Machinalement, comme un chat qui se retourne pour tomber sur ses pattes, l'agitent

bras et jambes, cherchant un illusoire point d'appui. Le Boche avait, pendant ce temps, manqué mon ballon deux fois. Il fait un virage pour revenir et commence à tirer dans ma direction. Sensation invraisemblable, d'être ainsi une cible sans défense ni abri. Finalement, une flamme sort de mon ballon, qui se met à descendre, lentement d'abord, puis rapidement, en un grand flamboiement rouge surmonté d'un panache de fumée d'un noir intense. Il passe à ma hauteur en un grand bruit de toiles claquant et de caoutchouc grésillant ; machinalement, je le photographie, puis je reste seul dans le ciel, suspendu comme un mannequin... Enfin, le sol approche, monte avec une rapidité inouïe ; je vois — à peine une seconde — des hommes courir, et c'est, en arrivant à terre, la bûche. Je me tâte : rien de cassé, tout va bien. Il n'y a plus qu'à demander un autre ballon... »

Deux lignes à peine, sèches, microscopiques, ont résumé le drame, dans un coin perdu de l'*Officiel*... N'est-il pas vrai que c'est insuffisant et que de tels exploits, quotidiens parmi les observateurs et drachen, méritent mieux, parce qu'ils sont représentatifs des plus rares qualités de courage, d'abnégation, de présence d'esprit — et aussi par simple équité?

Paul COULON.

Importante réunion à la commission du Budget

Du charbon pour ceux que le chauffage central ne chauffe pas

Les locataires d'immeubles possédant le chauffage central se voient refuser l'attribution de coupons de charbon « chauffage » sous prétexte que les propriétaires ont reçu le combustible nécessaire.

Malgré cette attribution, il se peut que le chauffage central ne fonctionne pas, par suite du mauvais état des appareils ou de toute autre cause.

Le préfet de la Seine, pour remédier à cette situation, vient d'adresser aux maires des instructions les autorisant à délivrer aux locataires intéressés des coupons de charbon offerts au mois en cours toutes les fois que le chauffage central d'un immeuble ne sera pas assuré.

Du charbon pour ceux que le chauffage central ne chauffe pas

Le nouveau annexe théâtrale. — On nous annonce une armée théâtrale particulièrement active, et les changements d'affiche seront nombreux à paraître de la semaine prochaine.

C'est *La Dame de Chambre*, comédie de M. Félix Gaudera, avec Mmes Charlotte

Lysée et Jane Danjou, MM. Rosenberg et Manley, en tête des interprètes, qui succéderont à

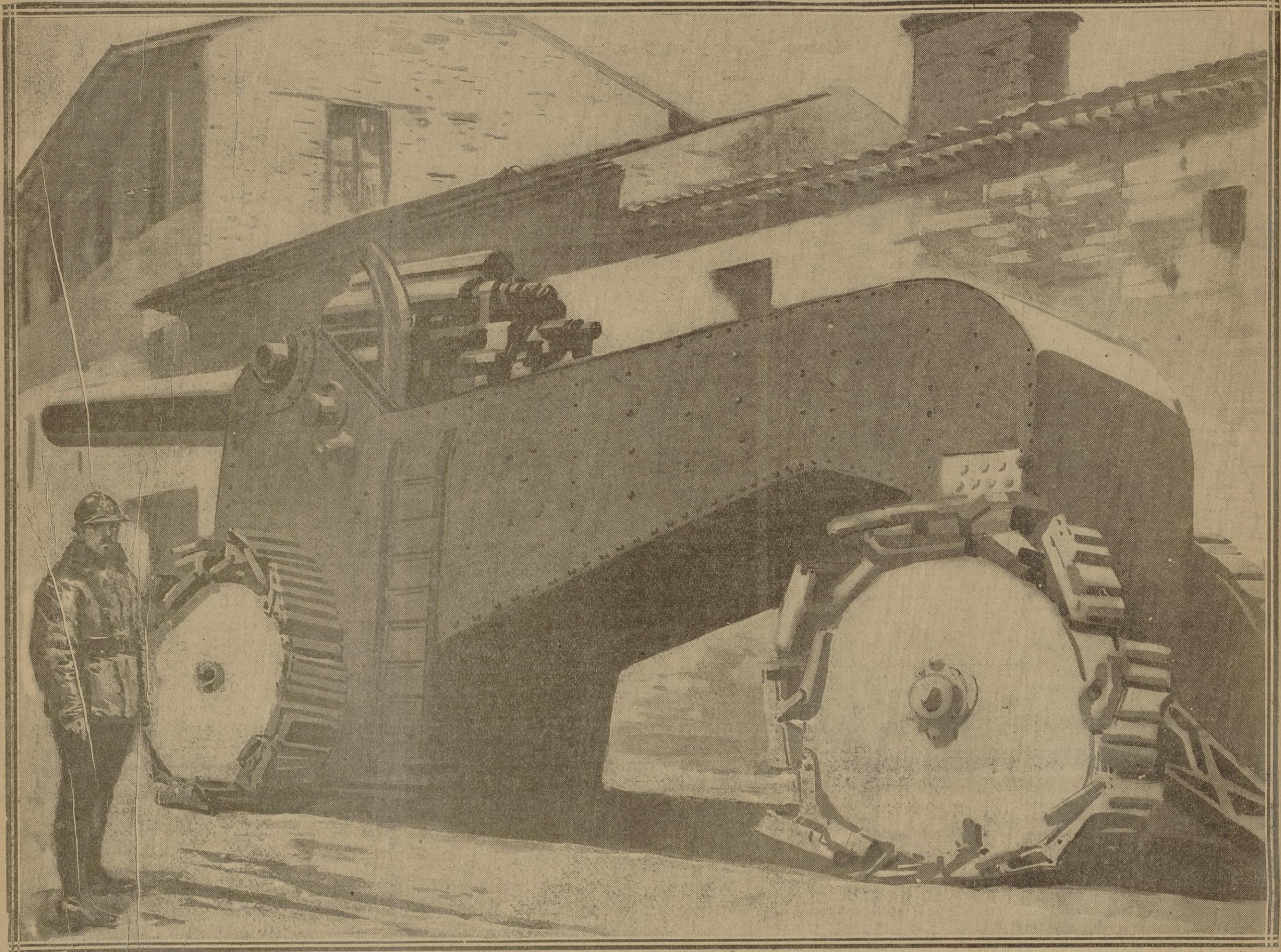
Caudratin. — Aujourd'hui, mardi et mercredi, matinée à 2 h. 45 : *La Jambe* !

Châtelat. — A l'occasion des fêtes du jour de l'An, le Châtelat donnera cinq matinées

de la *Course au Bonheur* : les dimanche 30 et lundi 31 décembre, mardi 1^{er}, mercredi 2^{er} et jeudi 3^{er} janvier. La pièce est jouée tous les soirs, à 8 heures, sauf le vendredi.

Le meilleur marché de tous

LES CURIOSITÉS DE LA GUERRE : UN NOUVEAU CANON LOURD ITALIEN



LA PARTICULARITÉ DE CETTE PIÈCE RÉside DANS LE DISPOSITIF DE SON AFFUT, QUI DEVIENT UNE SORTE DE PLATE-FORME MOBILE

Après le tank quasi fabuleux, ce canon nouveau est certainement l'un des monstres les plus étonnantes nées de la guerre. Il est d'invention italienne. Sans le décrire dans ses détails, nous pouvons dire qu'il est constitué par une pièce de 300 ou de 305 montée sur

un affût d'un modèle entièrement nouveau, tenant lieu de plate-forme et lui permettant cependant de se déplacer. Le canon, à l'encontre de ce que l'on pourrait imaginer, n'est pas automobile, mais s'attelle à un tracteur, qui le précède dans ses déplacements.

URODONAL

lave le sang

L'URODONAL réalise une véritable saignée urinaire (acte de uriner, urates et oxalates).



Dans toute cantine d'officier, dans tout sac de soldat, doit se trouver un Flacon d'URODONAL.

Communiqué : Académie de Médecine (10 nov. 1901). Académie des Sciences (14 déc. 1900).

Une cure d'URODONAL vous délivrera de vos douleurs.

L'OPINION MÉDICALE :

Partout où il peut exister, l'acide urique ne saurait tenir contre cet énergie dissolvant et mobilisateur qu'est l'Urodonal. Celui-ci le chasse de partout, des fibres musculaires, des parois sanguines qu'il alourdit comme des jumiques vasculaires artérielles qu'il incise; du derme qu'il empêche, comme des alyvées pulmonaires et des éléments nerveux qu'il imprime. D'où l'on voit la multiplicité d'effets bienfaisants résultant du lavage de l'organisme qui lui seul résume et concrète tant d'indications thérapeutiques. Qu'on ait pu autrefois le discuter, c'est bâcheux; il ne semble plus possible, à notre époque, d'en démontrer et d'en contester la valeur.

D'INETTOUX,
de la Faculté de Médecine de Montpellier.

VAMIANINE

Avarie. Tabes. Maladies de la Peau

Nouveau produit scientifique non toxique, à base de métaux précieux et de plantes spéciales.

Acné
Psoriasis
Eczéma
Ulcères



L'OPINION MÉDICALE :

Ce qui est absolument démontré d'ores et déjà, c'est que, même employée seule au cours des manifestations primaires et secondaires de la syphilis, la Vamianine donne des résultats comme jamais les médecins qui l'emploient n'en auront auparavant constaté dans leur pratique spéciale.

D'RAYNAUD,

Ancien médecin en chef des Hôpitaux militaires.
Toutes pharmacies et Établissements Chatelain, 2, r. Valenciennes, Paris, fco 11 fr.
Il sera remis sur toute demande la brochure

MÉDICATION par la VAMIANINE, par le docteur de Lézinier,

Dr es sciences, médecin des Hôpitaux Municipaux de Marseille.

CONFITURES, Beurre, Pommes et Cidre au prix de gros. Vergé et C°, à Lamballe (Côtes-du-Nord)

UNE ÉTRENNE UTILE

C'est l'Agglomérat parisien, appareil peu coûteux qui transforme les matières combustibles en briquettes. (Prix Ville Paris à l'Exposition du feu). Démonté, dur, les briquettes : face au 12 du Bd des Capucines. Après, p. 12 r. 25, allée des Ponts, 11e St-Germain, Issy (Seine) (Seine).

AMANDES coque tendre extra. Collis 5 kg, 44 fr. 50; 10 kg, 27 fr. 50 domicile contre mandat. Vente également en gros. Elie KRIEF, 2, rue Marceau, Tunis.

100 MONUMENTS EXPOSÉS L. LAMBERT
TUNÉRAIRES MAGASIN 37, Bd Ménimontant

GARAGE MODERNE 120, avenue de Neuilly. Plusieurs boxes à louer. Tout confort, sécurité parfaite.

Montres

Longines
élégantes et précises.

LE "REGYL" guérit maladies d'ESTOMAC anciennes Laboratoires FIEVET, 53, R. Réaumur.

CONSTIPATION Le plus doux, agréable et efficace des laxatifs : Comprimés DOZIERES, la bte 2 fr. 20, imp. comp.

Les exigent phar. ou ec. Labor. Dozieres, St-Brieuc, C.-du-N.

LES PLUS BELLES FLEURS DE NICE

Exposition par panier postal depuis 10 fr. francs

Maison J. PAPASSEUDI Fils, 6, Faub. des Antonins, 1500

44 et 44 bis, rue de la Buffa, à NICE

Paniers, oranges et mandarines, avec

des fleurs d'orange, dep 6 fr. fco de fin

nov. à fin mars. Env. cont. mand. poste.

La Maison fait aussi des abonn. au mois

EXPÉDITIONS du 15 OCTOBRE au 15 MAI

LA PERPETUELLE TOUPET-ABSORBATEUR

BLAQUE PNEUMATIQUE INUSABLE — LA MARGUERITE DES TRANCHÉES

et son Couteau à feu

200e et 201e, rue de la Buffa, à NICE

J. CHAUVE, Dépositaire, 2, Rue Michel-Chesnes, PARIS.

DEMANDEZ LA TOURISTE

BANDE MOLLETTIÈRE SPIRALE EXTENSIBLE

La Seule en TROIS COURBES Supprimant tout glissement.

Qualité recommandée : Les Alliés. En Vente dans les

G. Magasins, M. de Chausseus, Nouveautés, Sports.

Gros : La Touriste, Paris.

LA HERNIE

EST DÉFINITIVEMENT VAINCU par le nouvel Appareil imperméable et sans ressort de A. CLAVERIE. Tout hernien a intérêt à demander aujourd'hui même le "Traité de la Hernie", envoyé gratis et discrètement par M. A. CLAVERIE, 234, Faub. St-Martin, Paris, 120, avenue de l'Opéra, Paris.

On avoir recours aux conseils de ses Spécialistes, tous les jours de 9 h. à 7 h., même dimanches et fêtes. (Métro : Louis-Blanc.)

ROSELILY
du Docteur CHAIX
Poudre de Riz LIQUIDE

ASSORBE LES TACHES DE ROUSSEUR
avec la même facilité que l'éponge absorbe une goutte d'eau.
Flacon à 4 fr. et 6 fr. Ph. DEICHEPARE, à Biarritz.
L. FERET, 37, Faubourg Poissonnière, Paris.
VENTE dans toutes Pharmacies, Parfumeries et Grands Magasins.

A L'OLIVIER ROMAIN, Huile d'OL, gar. pte, l'estag. 9 lit, 10 k. emb. comp., 40 f. ext. vierg. 42 f. Dattes ext. 240 le k. remb. Carrier, 8 pass. Ribet, Tunis

Le Charbon
Vous l'économiserez en vous servant dans vos grilles, cuisinières, etc., de l'Appareil du "SEVOS". Un essai officiel des Arts et Métiers constate une économie de plus de 47% Prix moyen 10 fr. — En vente partout, 25, Bd Poissonnière et 16, rue Piatte. Tel. T. 5745

Joffre mieux
PILES, BOITIERS,
AMPOULES
A. WEIL, 94, r. Lafayette, PARIS.

Catalogue franco
VENTE EN GROS. AGENTS DEMANDÉS

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT.

Imprimerie, 49, rue Cadet, Paris, — Volumard

la Blédine
JACQUEMAIRE

farine délicieuse

l'ALIMENT FRANÇAIS

des Enfants

des Surmenés, des Vieillards

des Convalescents et de ceux qui souffrent

de l'estomac ou de l'intestin

ADMISE DANS LES HÔPITAUX MILITAIRES

EN VENTE DANS

Pharmacies, Herboristeries, bonnes Epiceries

DEMANDEZ UN ECHANTILLON GRATUIT

à Etablissements JACQUEMAIRE, Villefranche (Rhône)

TROUBLÉS DE LA MÉNOPAUSE
PHLÉBITES, HÉMORRÖIDES
VARICOCELES, VARICES, ULCÈRES

REGULARISE LA CIRCULATION DU SANG

VARICURE

Garanti sans hamamélis, virginica, ni hydrastis.

MARCK

En Vente dans toutes les Pharmacies

DURÉE DU TRAITEMENT 3 SEMAINES

Sur demande envoi gratis de la Notice

G. MONNIER, 21-23, Rue de Chézy, NEUILLY (Seine)